



ANDJARO

ou la privatisation de la gestion des remplacements

Pour la CGT Éduc'action, c'est NON !

COMMUNIQUÉ

Depuis septembre 2022, c'est désormais 16 départements qui utilisent l'application privée ANDJARO pour gérer les affectations des personnels remplaçants dans le premier degré. Une fois de plus, l'extension d'un tel dispositif s'est faite à marche forcée sans qu'aucun bilan des premières expérimentations réalisées dans la Somme, le Lot ou la Charente-Maritime ne soit réalisé.

Cette application doit permettre la mise en relation directe des écoles ayant besoin de personnels de remplacement avec les collègues remplaçant-es, via leur téléphone, et sans passer par les services académiques traditionnellement chargés de la gestion des absences. Selon la start-up et le ministère de l'Éducation nationale, cette application serait donc un « outil facilitateur » pour les remplaçant-es et les personnels administratifs...

Pour la CGT Éduc'action, un tel outil vise surtout à rentabiliser la gestion des personnels et à gérer la pénurie en personnels dans les services administratifs, tout en éditant au plus vite des statistiques de gestion. Mais, selon nous, externaliser et privatiser une partie des missions de l'État reste une mauvaise chose pour les services publics, les usager-ères et les personnels.

D'autre part, **cette pratique s'attaque à la gestion humaine des ressources en personnels**. Les collègues n'auraient plus d'interlocuteur-trices pour discuter et organiser leur service. Si les personnels administratifs semblent être allégés d'une part de leur travail (afin d'être sollicités pour d'autres tâches...), cette charge va obligatoirement être versée aux directeur-trices des écoles qui auront à établir les besoins, à remplir la plateforme pour solliciter des remplaçant-es et à déclencher le versement des ISSR et indemnités kilométriques. Si cela va considérablement augmenter leur charge de travail, c'est surtout inacceptable car cela ne relève en rien de leurs missions.

Enfin, **cette pratique interroge sur les obligations réglementaires de service des personnels remplaçants**. En effet, afin de pouvoir répondre « aux offres d'emploi proposées aux collaborateurs » (termes utilisés par l'application...), les collègues devraient obligatoirement être détenteur-trices d'un smartphone et l'utiliser en tant qu'outil de travail professionnel. La CGT Éduc'action rappelle que cela est impossible et non réglementaire. Les personnels n'ont aucune obligation vis-à-vis de ce moyen de communication, comme c'est le cas pour les directeur-trices. Ils-elles restent joignables par le téléphone administratif de leur école de rattachement, leur courriel professionnel ou leur numéro volontairement donné à l'**administration**. Cette dernière **ne peut donc en aucun cas leur imposer cette application**. Et notre organisation y veillera.

C'est donc pour toutes ces raisons que notre organisation condamne le recours à cette application de gestion par de très nombreux services académiques et plébiscitée par le ministère.

Dans ces conditions, et parce que la situation des personnels remplaçants est particulièrement difficile en cette rentrée (affectations à l'année, turn-over pour boucher des trous...), **la CGT Éduc'action rappelle que l'amélioration de la gestion des remplacements passe obligatoirement par une mesure simple et efficace : recruter massivement des personnels statutaires** permettant à la fois la reconstitution des viviers de remplacement et augmenter significativement le nombre de postes administration de gestion dans les services académiques. Toute autre tentative du type ANDJARO est une attaque inadmissible contre le service public d'Éducation.